



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 février 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 Février 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Mars 1999

**Pré Leroy - Réhabilitation et aménagement des pavillons et aménagement
de la presqu'île - Approbation de l'avant projet détaillé - Avenant au
marché de maîtrise d'oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99077

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 1999

Bâtiments

**Pré Leroy - Réhabilitation et aménagement des pavillons et
aménagement de la presqu'île - Approbation de l'avant projet
détaillé - Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale et avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Lors du Conseil Municipal du 29 juin 1998, en vue d'installer des Associations et équipements publics dans les pavillons de Pré Leroy, il a été proposé de procéder à la rénovation de ces bâtiments.

Cette rénovation prend en compte non seulement la réhabilitation du bâti et l'aménagement des locaux, mais aussi la mise aux normes d'accessibilité handicapés et sécurité incendie, les travaux nécessaires pour le libre écoulement des eaux en cas d'inondation (remise sur pilotis), le traitement des abords et l'aménagement de la presqu'île.

Le Conseil Municipal du 25 septembre a retenu l'équipe :

- Architectes : CHATELIN - MELEVAL - GUENEAU/MELIS
- Paysagiste : ARCH'IDEES (LANDREAU)
- B.E.T. : ATES-ACE
- Economiste : CORNET

qui a élaboré l'avant-projet.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avant-projet détaillé élaboré par l'équipe de maîtrise d'oeuvre.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre fixant le coût prévisionnel des travaux à 5.312.800 F H.T. et la rémunération définitive du maître d'oeuvre à 413.335.84 F H.T.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)